



Le 22 Janvier 2013

Déclaration de S.E. M. Omar HILAËLE
Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc
sur l'Examen Périodique Universel du Mali

Monsieur le Président,

Nous saluons parmi nous la présence du Ministre malien de la Justice et Garde des Sceaux, S.E. Malick Coulibaly. Cette présence est symbolique à plus d'un titre et témoigne de l'engagement irréfragable du Mali en faveur de la démocratie et des droits de l'Homme, en dépit des circonstances extrêmes que traverse le pays.

Le Royaume du Maroc exprime sa solidarité avec le Mali frère qui traverse une crise sans précédent, la plus importante crise de son Histoire. Ce pays frère mène un combat existentiel contre les groupes armés qui menacent sa souveraineté et son intégrité territoriale. Le Mali mène aujourd'hui une guerre de civilisation pour préserver son unité, son histoire et sa culture. Avant les événements regrettables qui secouent la stabilité du Mali, ce pays était donné en exemple comme démocratie en Afrique de l'Ouest.

Les groupes armés au Nord du Mali mènent depuis avril 2012 une politique régressive et rétrograde ciblant l'acquis que le Mali avait patiemment accumulé en matière de démocratie et de protection des droits de l'homme. Les attaques contre les sites de Tombouctou inscrits sur le patrimoine mondial de l'UNESCO et unanimement condamnées par la communauté internationale représentaient l'aveuglement du terrorisme face à la civilisation.

Malgré cette conjoncture difficile, le Maroc salue la disponibilité des autorités maliennes à poursuivre leur coopération avec les organes des Nations Unies comme en témoigne l'élaboration en cours d'une Politique nationale de promotion et de protection des droits humains, en vue de son adoption. Nous relevons avec intérêt l'accréditation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme par la Comité International de Coordination des Institutions nationales des droits de l'homme.

Sur le plan constitutionnel, le Royaume du Maroc note avec satisfaction l'adoption du projet de loi portant révision de la constitution, qui a abouti à la prise de mesures importantes telles que la constitutionnalisation du Médiateur, l'accès des femmes aux mandats électoraux et la création d'un Sénat.

A cet égard, ma délégation salue les efforts du Gouvernement pour le renforcement du pouvoir judiciaire par l'élaboration de la Charte des Valeurs et l'adoption du Pacte pour le

Renouveau de la Justice. Quel est à cet égard, l'état d'avancement de la réalisation du Programme de Transparence dans le milieu judiciaire (PREGOT) ?

Le Royaume du Maroc salue l'absence de poursuites pour délits de presse et l'élaboration par le Mali d'un projet de loi portant dépenalisation des délits de presse.

Dans le domaine de l'éducation, le Maroc félicite le Mali pour ses efforts de scolarisation. Tout en relevant le taux de scolarisation élevé au sein de la population malienne féminine évalué à 74% pour l'école primaire, nous souhaiterions connaître les mesures prises pour lutter contre l'abandon scolaire dans les différents cycles de l'enseignement.

Permettez moi enfin de souligner l'importance du soutien actif de la communauté internationale au Mali dans cette phase difficile de son histoire.

Je vous remercie.